

Notes concernant l'exactitude des données (DUC)

OMPPAC

En 2001, un écart de la méthode appliquée par les services de police de la province qui utilisent le système de la Coopérative d'archivage informatisé des documents des corps de police provincial et municipaux de l'Ontario a été relevé. Ces services, incluant la PPO et environ 60 services de police municipales de petite et moyenne tailles, déclarent environ le tiers des affaires criminelles totales pour la province. Cet écart a entraîné le sur dénombrement d'affaires criminelles moins graves.

Un problème similaire relatif aux données du Service de police de Toronto a été relevé en 1992. En 2003 et 2004, le personnel du Centre canadien de la statistique juridique a consulté les services de police en cause et a analysé à la fois les données historiques agrégées du Programme DUC et les micro données plus récentes du Programme DUC 2 afin de déterminer l'incidence de la sur déclaration.

Pour plus d'information, consulter le rapport « Sommaire des corrections historiques des données sur la criminalité de l'Ontario, 1977-2000 ».

RICHMOND

En 2003, Richmond (GRC) a cessé de rapporter les données à la DUC agrégée pour rapporter à la DUC fondée sur l'affaire. Une absence de fonctionnalité entre les systèmes de gestion de dossiers permettant la distinction entre les affaires établies et non établies a eu des répercussions sur les crimes rapportés par Richmond: les taux de criminalité ont été surestimés et les taux de classement ont été réduits.